L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 21 JANVIER 1857.

[illegible] est publié par [illegible] & Co., [illegible] S. DUFOUR, [illegible] S. HARBY. [illegible] NOUVELLE-ORLEANS: [illegible] 21 JANVIER.

[illegible] de la semaine.

[illegible] L'ABEILLE sont auto[illegible] à la se[illegible] pour les [illegible] porteurs.

[illegible] du jour.

[illegible] du Gouverneur.

[illegible]

la Nouvelle-Orléans. Sur ce parcours, cent trente-sept milles sont achevés et en opération, et, au mois de mars, dix-neuf milles de plus seront ouverts au transport, ce qui laissera seulement à construire cinquante et un milles de la division du centre, au sud de Jackson.

Des ouvriers en grand nombre sont employés à finir le tracé du chemin: le fer et les autres matériaux devant servir à la pose des rails, ont été achetés, ainsi qu'une grande quantité de machines destinées aux transports.

On a la confiance de voir le chemin complète et entièrement équipé pour la saison d'affaires d'automne 1858.

Le dernier Congrès a aussi fait à cette compagnie la concession des sections alternées de terres publiques, sur un rayon de six milles, de chaque côté du chemin; mais comme les terres—dans un voisinage immédiat—avaient été enregistrées, pour la plus grande partie, par certains individus, et que les terres, plus éloignées, n'étaient pas d'une qualité qui pût les rendre précieuses pour les besoins de la compagnie, elle n'a pas cru, jusqu'ici, devoir accepter la donation, et accepter les servitudes y attachées. L'ouvrage avance, la solvabilité et le crédit de la compagnie lui interdisent tout compromis, excepté pour une considération temporaire et relatif à ses développemens futurs.

Cette ligne sera le plan sur lequel tous les chemins de fer de l'est du Mississipi seront greffés. Ses branches s'étendront à des milliers de milles, et on peut dire qu'elle sera aux autres chemins de fer ce que le Mississipi est à ses nombreux tributaires. Unissant le Mississipi au Central rail-road, à Canton—cette voie est dans une condition prospère—cette ligne passe près de Jackson, [Tennessee] à deux cents six milles seulement; delà joignant la Mobile et le rail-road de l'Ohio, elle atteint, poursuivant toujours sa même direction, l'Ohio à Cairo et, par un embranchement, Paducah. A Cairo, une jonction avec le Central rail-road de l'Illinois mettra la Nouvelle-Orléans en communication avec le système entier des voies ferrées du nord de l'Ouest et avec les Grands Lacs.

A Jackson [Mississipi] le Grand rail-road septentrional est coupé par le rail-road de Vicksburg et de Jackson qui forme un anneau de jonction avec le Vicksburg, la Shreveport, le Texas et le rail-road du Pacific méridional, précédemment décrit. A l'est de Jackson, et comme continuation du rail-road de Vicksburg et de Jackson, le rail-road du sud et le rail-road de l'Alabama Central, se rendant à Montgomery par Brandon, Marion et Selma, nous unit au rail-road de l'Atlantic méridional. Passant à 208 milles de Jackson (Mississipi) par la direction dont il a déjà été parlé, le rail-road de Memphis et Charleston coupe le Central rail-road du Mississipi, près la ligne du Tennessee. Cette jonction conduit au grand rail-road du nord, les "continents" du rail-road de Memphis et Charleston et même à Washington, par le rail-road de l'est du Tennessee et de la Georgie, voie de Knoxville, Abengdar et Lynsburg.

La grande ligne du nord dont il est parlé précédemment aura de nombreux embranchements entre Jackson, Tennessee et la rivière de l'Ohio; ces embranchements joindront Nashville, Louisville et d'autres villes importantes du Tennessee et du Kentucky. L'Etat du Tennessee a voté $10,000 par mille pour ces principaux rail-roads; cette somme sera payable quand le lit de la voie ferrée sera établi. Ce secours si libéral sera destiné à la construction en fer et ne laissera aux entreprises particulières que le soin de préparer la voie à laquelle elle doit être adaptée.

Un coup d'œil jeté à l'ouest du Mississipi, nous voir les rail-roads de l'Arkansas, du Missouri et de l'Iowa, suivant la direction est du fleuve. Les eaux de cette grande mer intérieure devant transporter au marché les pesants fardeaux de ses tributaires, les voies ferrées; mais un grand nombre des passagers arrivera à la Nouvelle-Orléans par le grand rail-road du nord qui, par ses embranchements, forme une chaîne qui ne s'étend pas par moins de seize degrés de latitude. J'extrais le résumé suivant d'un rapport de la Compagnie.

"Quand notre position sera complétée avec les rail-roads précédemment décrits, la vitesse étant de 25 milles à l'heure, nous atteindrons Chicago en 36 heures, Washington en 48, St Louis en 30, Cincinnati en 32, Nashville en 22, Shreveport et la frontière du Texas en 18 heures; tous les autres points intermédiaires subiront une réduction en proportion avec leur distance."

Ce qui précède doit faire comprendre l'importance de notre entreprise, surtout si l'on vient bien à considérer que toutes les voies ferrées opt aboutissent à la Nouvelle-Orléans, se rattachent à notre propre voie.

Le gouverneur appelle l'attention de la Législature sur les dangers de la navigation de la rivière Rouge et de l'Ouachita. Il l'invite aussi à concourir à la création d'un railway entre la Nouvelle-Orléans et Baton-Rouge. Il est pénétré des nombres que l'immigration des autres États constitue pour la Louisiane un danger qui grandit tous les jours.

M. W[illegible] consacre la fin de son manifeste à la Nouvelle-Orléans. Il signale les désordres qui y ont été commis et engage la Législature à y mettre fin par des lois protectrices.

Bulletin Européen.

Le steamer Asia est arrivé à New-York le 12 de ce mois avec des dates de Liverpool jusqu'au 27 décembre et du continent jusqu'au 2[illegible].

Les plénipotentiaires qui doivent assister aux Conférences de Paris ont tous reçu leurs instructions. Djémil Bey, ministre de la Sublime Porte, excepté. Salih Pacha est arrivé le 24 décembre dans cette capitale, porteur des instructions attendues.

Les journaux de Paris et de Bruxelles publient une note adressée le 8 décembre par M. de Manteuffel aux ministres de Prusse à Paris, à Vienne, à Londres et à Saint-Pétersbourg relativement à l'attitude de la Prusse dans la question de Neuchâtel et aux résolutions prises par le roi Frédéric Guillaume.

La phase dans laquelle est entré le conflit de la Prusse avec la Suisse est l'objet de la préoccupation générale. Les nouvelles sont de diverse nature: d'une part les dépêches de Berne et les correspondances de Berlin annoncent qu'on presse les armemens, et que des deux côtés on se prépare à la lutte; d'autre part, d'autres renseignemens font espérer que tout espoir d'une solution pacifique n'est pas perdu, grâce à l'intervention des représentants des puissances à Berne.

Les journaux prussiens, qui puisent aux meilleures sources, déclarent que, vu la gravité de la situation, ils s'abstiendront de signaler le mouvement des forces militaires. D'après quelques allusions que renferme une correspondance de Berlin, il paraîtrait qu'une assez vive irritation règne dans cette ville contre les allures du cabinet autrichien.

Les neuf corps d'armée qui constituent l'armée prussienne fournissent chacun une division. Chaque division comprend environ 16,000 hommes; total un peu plus de 140,000 hommes; ce qui, en défalquant les malades, etc., donne un effectif de 125,000 à 130,000 hommes.

Les neuf divisions seront divisées en quatre corps d'armée. Le premier corps comprend trois divisions, et la garde les autres deux divisions.

Les quatre corps d'armée seront commandés par les généraux de Werder, de Wussow, de Bonin et de Schack. Le général de Groeben sera commandant en chef, le général de Reyher chef d'état-major.

Les régiments de la garde compris dans le premier corps seront commandés par le prince Frédéric Charles, fils du prince Charles, frère du roi.

La cavalerie comprendra 10,000 chevaux.

Plusieurs journaux ont parlé du projet qu'aurait, d'après eux, le gouvernement français, dans le cas où des hostilités éclateraient entre la Prusse et la Suisse, de réunir un corps d'observation sur les frontières de ce dernier pays. La *Gazette d'Augsbourg* va plus loin: sur la foi de son correspondant de Vienne, elle annonce que l'Autriche et la France sont convenues de faire entrer des troupes dans les cantons suisses limitrophes de ces deux Etats, aussitôt que les troupes prussiennes auraient franchi la frontière helvétique.

L'Autriche occuperait le Tessin et laisserait dans le Voralberg une brigade comme corps d'observation. Les forces qui entreraient dans le Tessin ne dépasseraient pas 10,000 hommes. Elles se composeraient de deux régiments d'infanterie, un bataillon de chasseurs, un escadron de hussards et deux batteries de campagne.

Les journaux bien informés n'ajoutent aucune foi à ces nouvelles. Que l'Autriche, dit l'*Indépendance Belge*, ne fût pas fâchée, le cas échéant, d'occuper le Tessin, c'est possible; mais si la France se prête à cette combinaison, c'est plus douteux. Elle peut voir par ce qui se passe en ce moment dans les Principautés danubiennes et ce qui existe depuis longtemps dans les Légations, que quand l'Autriche a fait entrer des troupes sur un territoire voisin, il n'est pas facile de la décider à les retirer.

Au dire de la *Gazette de Cologne*, la Prusse, dans son rapport à la Diète germanique sur l'affaire de Neuchâtel, ne fait pas de propositions sur le passage des troupes prussiennes à travers les Etats allemands, mais il y serait question de négociations dans ce but avec les gouvernemens confédérés.

Dans les journaux de Paris la polémique continue sur la portée de la note du *Moniteur Universel* relativement à la Suisse; l'*Assemblée Nationale* démontre longuement que la Suisse n'aurait rien de mieux à faire que de remonter à l'acte de médiation de 1800; la *Presse*, répondant à ce journal, soutient que ce n'est pas entre le droit et le fait que la lutte existe, mais entre le droit ancien et le droit nouveau, entre le droit des souverains et le droit des nations. Elle s'efforce ensuite de justifier la politique du Conseil fédéral, et termine en évoquant le souvenir de Morat. Quant au *Journal des Débats*, sans se préoccuper de la question de principe, il trace un tableau succinct de la situation et répond au *Times*, qui propose la médiation de l'Angleterre, sous prétexte que la France ne présentait aucune garantie d'impartialité depuis l'article du *Moniteur Universel*, que l'opinion bien connue du cabinet anglais, et encore plus son article à lui *Times*, prouvent qu'il y a beaucoup moins encore à attendre, sous ce rapport, de l'Angleterre.

Le *Times* et le *Morning-Post* continuent à s'occuper de la question de Neuchâtel dans des articles très-longs, dont le but est de prouver que tous les torts sont du côté de la Prusse, tous les droits du côté de la Suisse. Leur conclusion seule diffère: le *Times* est d'avis que le différend pourrait s'aplanir par voie d'arbitrage; le *Post* ne voit d'autre solution que la renonciation absolue du roi de Prusse à ses droits sur la principauté de Neutchâtel.

Pendant que des rumeurs pacifiques circulent à Paris au sujet de l'affaire de Neuchâtel, on semble croire, au contraire, que le différend anglo-persan s'envenime de plus en plus.

On parle beaucoup des mesures prises par la Russie sur une partie de ses frontières asiatiques; voici ce que nous lisons à ce sujet dans le *Pays*:

"Une correspondance particulière des bords de la mer Caspienne, du 16 novembre, annonce, contrairement à ce que les journaux anglais avaient avancé, qu'à cette date les troupes russes n'avaient fait aucun mouvement pour entrer sur le territoire de la Perse. Le gouverneur militaire d'Astrakhan avait seulement envoyé deux bâtiments légers reconnaître le golfe d'Asterabad.

"Du reste, bien qu'assez contradictoires, toutes les nouvelles qui arrivent de ce côté semblent indiquer que, pour le moment du moins, la Russie tient à garder une attitude qui ne donne aucune prise aux susceptibilités de l'Angleterre."

Aux dernières dates il régnait à Constantinople les bruits les plus contradictoires sur les affaires de Perse. On disait que le Shah, dominé par le parti hostile à l'Angleterre, n'avait plus sa liberté d'action, et que Murad-Mirza, le vainqueur de Hérat, avait envahi le Kaboul et occupé la ville de Turrah. Quant aux négociations qui se poursuivent à Constantinople, le *Pays* dit que l'on ne peut pas encore préjuger les résultats qu'elles amèneront, mais que tout espoir d'accommodement n'est pas perdu.

Un autre objet dont on s'occupe aussi à Constantinople, c'est la saisie d'un certain nombre de bateaux turcs sur les côtes de Circassie par les autorités russes, et leur envoi à Kertch et à Anapa pour faire régulariser leurs papiers. Les intéressés prétendent qu'ils ont été exposés à périr par le mauvais temps; le *Journal de Constantinople* va même jusqu'à parler de manque de respect envers le pavillon ottoman et d'une grave atteinte au droit des gens.

D'après des nouvelles d'Athènes du 17 décembre, lord Palmerston aurait voulu faire examiner par des commissaires extraordinaires la situation des finances de la Grèce. Mais la Russie s'étant opposée à cette mesure blessante pour la dignité du gouvernement et de la nation hellène, les puissances protectrices ont décidé qu'elles se borneraient à demander à leurs ambassadeurs ordinaires un rapport à ce sujet.

La politique à Madrid n'est plus qu'une suite de menées et d'intrigues au sein même du parti modéré. La scission devient chaque jour plus grande entre les narvaistes et leurs adversaires plus réactionnaires encore. La reine semble incliner vers les premiers; le roi est le plus ferme appui des autres. C'est grâce à lui, paraît-il, qu'une modification ministérielle, que le président du conseil et ses amis voulaient provoquer, a été ajournée, avec l'espoir pour les absolutistes et les cléricaux absolutistes de la voir se reproduire à leur profit d'ici à peu de temps.

Les lettres de Stockholm du 16 décembre font mention d'une modification ministérielle, mais sans y attacher de signification politique.

Dépêches Télégraphiques.

TRANSMISES A L'ABEILLE.

LÉGISLATURE DE LA LOUISIANE.

Baton Rouge, 20 janvier.—SÉNAT.—M. Hyams présente un bill pour interdire l'émancipation des esclaves en Louisiane.

M. Simms présente un bill pour rappeler la loi qui défend la vente des billets de loterie.

M. St. Paul présente un bill rappelant la loi contre le port d'armes cachées.

Tous ces bills ont référés aux comités que cela concerne.

CHAMBRE.—Tous les anciens officiers de la Chambre sont réélus et M. W. H. Levy de Natchitoches est nommé rapporteur.

M. Wright donne avis qu'il présentera une résolution ayant pour objet la nomination d'un comité chargé de faire une enquête sur les meurtres et rixes qui ont eu lieu à la Nouvelle Orléans.

Nouvelles maritimes.

Passe du Sud-Ouest, 20 janvier, 6 heures P. M.—Le steamer Cahawba, venant de New York, a traversé la barre à 5 heures du soir.

Mauvais temps dans la Caroline du Nord.

Augusta, 20 janvier.—Il y a eu dans toute la Caroline du Nord une grande tempête accompagnée de verglas.

Dimanche tous les fils et poteaux des lignes télégraphiques ont été renversés.

La malle n'est pas arrivée de Weldon depuis dimanche.

Lundi le thermomètre marquait ici zéro.

MEXIQUE.—La goëlette *Minna Schiffer*, capitaine Blackney, partie de Vera Cruz le 7 de ce mois, est entrée hier dans notre port. Elle a apporté ici $46,705 en espèces, consignées à diverses maisons de notre ville.

Les journaux qui nous sont parvenus sont de date trop ancienne pour que nous ayons pu y trouver des nouvelles.

DONNEZ A L'ORPHELIN.

C'est le titre de quelques vers touchants et empreints d'une sensibilité vraie que M. Ch. Delery a publiés, et dont les exemplaires doivent être vendus à la foire ouverte depuis deux jours dans la salle des Odd-Fellows, ainsi qu'à la librairie Hébert et à la Librairie Nouvelle, 107, rue de Chartres, au profit de l'Asile des Orphelines de la rue du Camp. L'auteur, puisant dans son cœur l'émotion poétique, plaide chaleureusement auprès des cœurs généreux la cause sacrée de l'orphelin. Voici comment débute son appel:

Donnez à l'Orphelin, l'un beaucoup, l'autre peu;
Chacun est son tuteur, et son patron c'est Dieu.
La plante jeune encore a besoin qu'on l'appuie.
Quand la pauvrette a soif, Dieu lui donne la pluie.
Mais lorsque l'Orphelin dit: "Mon père, j'ai faim!"
Dieu veut que ce soit nous qui lui donnions du pain,
Pour que la charité, vertu toute chrétienne,
Dans nos cœurs orgueilleux grandisse et se maintienne.
Donner, c'est le chemin qui mène l'homme au ciel,
Car donner, c'est vivre de la loi de l'Eternel.
Dieu nous donna la vie, un cœur pour le connaître;
Il prépare le lait à l'enfant qui va naître,
Et pour que cet enfant, lorsqu'il a vu le jour,
Reconnaisse sa mère et la paie en amour,
Il créa sur sa lèvre un doux sourire, aurore
De l'âme qui s'annonce et va bientôt éclore.
Le dernier animal de la création
De sa bonté sans borne a reçu quelque don.
Il donna, pour les siens, la tendresse à la louve,
L'espérance féconde à la poule qui couve,
Au poisson l'eau profonde, à l'oiseau le ciel bleu
Où se tiennent, dit-on, les anges du bon Dieu,
A la fleur son parfum, qu'à son tour elle donne
Pour obéir, sans doute, au maître qui l'ordonne.
Or, vous tous, homme, femme, enfant au doux babil,
Hôtes infortunés de ce monde d'exil,
Où tout n'est rien hélas! que poussière et que cendre,
Donnez donc, car c'est Dieu qui se charge de rendre.

AMBROTYPE.—M. Frobus, 72 rue de Chartres, livre d'excellentes épreuves, prises au daguerréotype et à l'ambrotype, à raison de 75 *cents*. Aussi sa clientèle s'accroît-elle tous les jours. Bien que M. Frobus travaille à un bon marché exceptionnel, il n'en est pas moins un artiste de talent. Pour s'en convaincre il suffit de visiter son atelier.

INCENDIE D'UNE SUCRERIE.—Le *National* de la Pointe-à-la Hache nous apprend que la sucrerie de M. Laurent Nicolas, située dans la paroisse Plaquemines, a été détruite par un incendie dans la nuit du 16 courant. La plus grande partie des boucauts de sucre et des barils de mélasse qui s'y trouvaient a été la proie des flammes.

HORACE VERNET AUX ETATS-UNIS.—Le correspondant du Herald, à Washington, annonce, dit un journal de New-York, que M. Horace Vernet, l'illustre peintre de batailles, a été invité à venir orner d'une de ces pages grandioses dont son pinceau possède le secret, une des salles des nouveaux bâtiments que l'on est en train d'ajouter au Capitole fédéral. La proposition aurait été acceptée, et le grand artiste viendrait se mettre à l'œuvre dès le printemps prochain. Si le fait se confirme, ce sera une distinction flatteuse pour le peintre et une heureuse inspiration pour ceux qui l'auront appelé.

L'HIVER DANS L'OUEST.—Un journal de Milwaukie, Etat du Wisconsin, raconte qu'une femme nommée Mme Sullivan, dont le mari travaillait au loin, sur un chemin de fer, ayant épuisé sa provision de combustible et se trouvant sans argent pour en acheter, s'adressa à un constable la ville et le pria de lui donner ou de lui faire obtenir un peu de bois jusqu'au retour de son mari. Pour toute réponse, le constable lui dit d'aller à la Maison des pauvres. Comme elle attendait incessamment son mari, elle essaya de se passer de feu; mais la température était extrêmement rigoureuse, et la pauvre femme mourut de froid pendant la nuit. Le lendemain on trouva ses enfans qui pleuraient autour de son corps glacé, étendu sur le plancher. Voilà, ajoute le journal, ce qui se passe dans la ville chrétienne de Milwaukie, où tant de milliers de dollars sont gaspillés annuellement dans les prodigalités du luxe!

DROITS DU SUND.

On écrit de Copenhague, le 18 décembre, au *Journal des Débats*:

"Il se confirme que la France, l'Angleterre et la Prusse, en reconnaissant comme légitime le principe de droit en vertu duquel le Danemark a perçu depuis tant de siècles les péages du Sund, se sont mises d'accord avec notre gouvernement sur le montant de la capitalisation que chacune de ces trois puissances aura, dans le terme de douze ans, à rembourser à notre trésor, en affranchissant ainsi pour toujours leur marine marchande de tout payement au passage du détroit.

"La quote-part qui échoit à l'Angleterre est sans contredit la plus considérable, à raison du grand nombre de ses navires de commerce qui passent par la mer du Nord dans la Baltique et vice versâ. Il a été convenu entre les deux puissances que les payements annuels que le Danemark doit faire à l'Angleterre pour éteindre le capital et les intérêts de l'emprunt contracté en 1849 en Angleterre pour soutenir la guerre dans les duchés allemands se compenseraient par le montant de la capitalisation que l'Angleterre s'est engagée à payer au Danemark d'après l'échelle proportionnelle de navigation.

CHRONIQUE LOCALE.

Spectacles de ce soir.—Au Théâtre St Charles: Victor and Hortense, drame et The Dutch dancing Girl.

Au Théâtre de la Gaîté, the Lady of Lyons et Roland for an oliver.

Meeting des partisans du Nicaragua.—Une assemblée des partisans de l'indépendance du Nicaragua a eu lieu hier soir à l'Arcade Banks.

L'assemblée étant appelée à l'ordre, le bureau a été organisé de la manière suivante: Président, juge Rawle—Vice-présidents, Hon C. M. Waterman, col. Waterman, col. Seymour, Dr Kennedy, Dr Hayman, MM. S. O. Nelson, J. D. Fuller, F. F. Wilson, D. C. Jenkins, W. R. Adams, J. H. Caldwell—Secrétaires: MM. J. R. Coxe, H. P. Cane.

Un comité composé de MM. P. Soulé, J. O. Seymour, Wm Christy et Henderson est désigné pour rédiger une série de résolutions relatives à l'objet de la réunion. Ces résolutions sont peu après lues à l'assemblée et adoptées avec chaleur. Il y est dit que la situation actuelle du Nicaragua mérite toutes les sympathies du peuple américain et que la grande œuvre commencée par Walker doit être conduite à bonne fin.

Après la lecture de ces résolutions, le colonel Kewen, présenté comme l'orateur de la circonstance, prononce un discours des plus éloquents en faveur de Walker, dans lequel il fait l'historique de la carrière militaire de ce capitaine au Nicaragua, et, en développant l'avenir de ce dernier pays, il s'élève avec violence contre les ennemis de cette entreprise.

Sur motion, le président nomme un comité de dix personnes chargées de recueillir des souscriptions d'ici au jour du départ du prochain steamer de Nicaragua.

La liste de souscription est ouverte séance tenante et couverte de signatures. Nous y remarquons les noms qui suivent: Colonel Maunsel White, $500; colonel Sutter, $500; M. Shelton, $500, colonel Titus, $2 50. Les listes circuleront en ville ce matin.

Enquêtes.—Le coroner a pratiqué, hier, la levée du corps de M. L. Packenham Le Blanc, tué la veille en duel. Le médecin a déclaré qu'une balle de fusil, reçue à la poitrine, avait causé la mort. Le coroner n'ayant pas pu avoir la déposition des témoins—ceux-ci ne voulant pas s'incriminer—a dit au jury qu'il pouvait déclarer que la blessure avait été reçue, d'après la rumeur, dans un duel; le jury s'y est refusé et a rendu le verdict suivant: "Après examen du cadavre, le jury déclare que la mort a été causée par une blessure à la poitrine.

Une seconde enquête a été tenue hier, dans une maison de la rue Franklin, sur le corps de Timothy Hanley; verdict: mort, lundi soir, du froid, dans un état d'ivresse, sur le canal du chemin de fer de Jackson, à deux milles et demi du dépôt. Hanley était Irlandais et avait 40 ans.

Une autre enquête a été tenue, au Washington House, encoignure St Joseph et Nouvelle Levée, sur le cadavre de Thomas Hogan. Verdict: congestion des poumons et froid. Hogan est né en Irlande et avait 25 ans. Il faisait partie de l'équipage du bateau à vapeur E. Howard qui est entré dans notre port lundi dernier. On le trouva dans la soirée étendu sur le trottoir, non loin du Washington House; il y fut transporté et expira dans la nuit. Plusieurs personnes sur qui planaient des soupçons et que la police avait arrêtées ont été mises en liberté après l'enquête.

Une quatrième enquête a été tenue à l'hôpital de Charité, sur le corps de Wm Roach, qui était tombé dans la cale d'un navire. Il était Irlandais et avait 40 ans.

Arrestations.—Hays McKinney, qui réussit à s'enfuir lorsque le lieutenant Leggett arrêta, dimanche dernier, une bande de voleurs dans le Troisième District, a été arrêté hier par le lieutenant Fremaux. Il est en prison en attendant qu'il réponde à l'accusation d'être dangereux et suspect.

Un petit garçon qui dit s'appeler David Jones est en prison. Un affidavit l'accuse d'avoir tenté d'introduire la main dans la poche d'Arthur Williams qui était ivre.

Saisie.—Quatre tables de marchands de pain ont été saisies hier au marché aux légumes par le commissaire Morantes. Le pain avait deux ou trois onces de moins que le poids prescrit par le tarif de cette semaine.—Ordre d'arrestation.

Mort.—Patrick Hickey, qui fut poignardé, il y a une semaine, au No 17, rue Enghien, par son gendre, Joseph Haggerty, est mort dans la nuit de lundi à mardi, à l'Hôpital de Charité. Il a déclaré que Hickey l'a frappé parce qu'il avait essayé de mettre fin à une querelle entre lui et sa femme. Le coupable est en prison. L'enquête a eu lieu hier soir, mais le jury n'a pas prescrit de verdict à l'heure où nous écrivons ces lignes.

Vol.—On a volé, dimanche soir, une somme de quinze cents piastres, au bureau de MM. Paig, Mir & Co. La police a arrêté lundi un esclave du nom de J.miel, hier Mary Ann Fitzpatrick, rue Conti, chez qui les agents ont trouvé neuf cents piastres. Les prévenus sont en prison.

1re Cour de District.—Toutes les affaires qui devaient être appelées hier sont renvoyées à un autre jour.

L'avocat de district a demandé et obtenu la mise en liberté de J. W. Mount, accusé de parjure et de John March, accusé de larcin.

Devant la 1re Cour.—Le recorder Smith a renvoyé Eugène Demond devant la Première Cour de District pour avoir battu un des esclaves de A. Boulevare.—Cautionnement de $250.

—Alfred McDonnell acquittera une amende de vingt cinq piastres ou devra se présenter devant le même tribunal pour avoir poursuivi un homme un couteau à la main, dans la rue Dryades.

Amendes.—Henry O'Neil a été condamné hier par le recorder Smith à dix piastres d'amende pour tentative de rixe sur la Levée et résistance à deux officiers de police.

—B Smillen acquittera une amende de cinq piastres pour avoir troublé la paix au bureau du maire.

—Plusieurs individus ont dû payer une amende pour s'être enivrés et avoir fait du tapage.

Acquittés.—Le recorder Fabre a acquitté hier, les personnes suivantes:

Melle Dubman, accusée d'avoir pris un bracelet et une chaîne d'or dans la chambre de John Nicholas, rue Bourgogne.

Thomas Dowell, accusé d'avoir volé des vêtements à Antonio Donicit.

Augustin Duval, accusé d'avoir battu un petit garçon.

Cour Suprême.—Voici les décrets que la Cour Suprême a rendus lundi 19 janvier:

John P. Todd, app., contre Daton & Co, int. Appel de la Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans.—Le décret est maintenu.

Thomas S. Griffen et autres, app., contre Evariste Blanc, int. Appel de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans.—Le décret est renversé.

Mme de Pontalba, app., contre Evariste Blanc, int. Appel de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans.—Le décret est renversé.

Samuel Moore et T. B. Blanchard, app., contre Evariste Blanc, int. Appel de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans.—Le décret est renversé.

Mckey & Morris, int. contre Chas. DeBlanc, app. J. Y. de Egana et autres, warrantor et int. Appel de la Cinquième Cour de District de la Nlle Orléans.—Une partie du décret est modifiée et une partie renversée.

Patrick Fox, int., contre la ville de la Nlle Orléans, app. Appel de la Sixième Cour de District de la Nlle Orléans.—Le décret est renversé.

La ville de la Nlle Orléans, int., contre la succession Arthur McArthur, Mme M. S. McArthur, tutrice, app. Appel de la Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans.—Le tribunal renverse le décret et ordonne une nouvelle audition de cause.

James Nimick, app., contre James Druhan, int. Appel de la Quatrième Cour de District de la Nlle Orléans.—Le décret est maintenu.

L'Etat de la Louisiane contre l'hon. Cyrus Ratliff, juge du Septième District Judiciaire Mills & Cleveland demandant un mandamus.—Le tribunal ordonne de lancer l'ordre.

Wm Massey, app., contre Thomas Hackett et autres, int. Appel de la Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans.—Le décret est maintenu.

INCENDIE D'UN MOULIN A COTON.—On lit dans le *Patriot des Opelousas*: Pendant la nuit de samedi dernier le moulin à coton de M. Louis Prud'homme prit feu et fut entièrement consumé. Il se trouvait dans la bâtisse 55 balles de coton, dont 33 appartenaient au Dr. J. A. Taylor, 9 à M. J. J. Louailler et 13 à M. Prud'homme. Il n'existait pas d'assurance sur la bâtisse. Le feu est attribué à un incendiaire.

ITALIE.

Le ministre plénipotentiaire de la reine d'Espagne à Naples a écrit à son gouvernement pour lui donner quelques détails sur l'attentat commis sur la personne du roi. La *Gazette de Madrid* publie ce récit. Entre autres circonstances dont l'envoyé espagnol a été témoin oculaire, on remarque les détails ci-après:

"Il est impossible de montrer plus de sang-froid et une fermeté plus admirable que n'en a montré le roi. Faisant un geste de la main pour que personne ne s'approchât de lui, et qu'ainsi l'on n'appelât pas l'attention de la reine, qui est dans un état de grossesse avancé, et pour qui l'émotion eût pu être dangereuse, il a eu la force morale suffisante pour ne pas tourner la tête du côté de la voiture, ne pas faire le plus léger mouvement, ne pas interrompre le défilé, et il a continué à donner des ordres militaires; aussi presque personne n'a su, au premier moment, ce qui était arrivé. La reine, dont la voiture était à peu de distance du roi, n'a rien su; elle a vu le soldat rouler à terre, mais elle a cru, comme on le lui a dit, que cet homme avait été renversé par le cheval de La Tour au moment où il allait présenter une pétition au roi. Après le défilé, le roi s'est mis à galoper à la portière du carrosse de la reine, et il n'est monté en voiture qu'à l'entrée de la ville. Le comte d'Aquila et le comte Trapani m'ont confirmé tout ce que j'avais vu de mes yeux.

"L'assassin n'a rien confessé. Il paraît que cet homme avait reçu les premiers ordres sacrés, ayant été dans un séminaire de province, dans le but de se consacrer à l'état ecclésiastique.

"Lorsque, après avoir revêtu mon uniforme, je me suis empressé de me rendre auprès du roi, il m'a remercié de mon attention, et il m'a dit n'avoir qu'une légère blessure dont il avait lui-même fait sortir le sang coagulé; mais il m'a dit en même temps que la pointe de la baïonnette ne s'était arrêtée que dans l'os de la côte. Le roi m'a paré tranquillement du beau temps, il m'a dit qu'il comptait en profiter pour faire une promenade dans les rues avec la reine.

"L'assassin paraît être un adepte de Mazzini: son crime n'a pas de ramifications dans l'armée.

"Tout est fini en Sicile. Bentivenga a été arrêté dans une maison de campagne; on attend ses révélations. Aucune exécution n'a eu lieu. Toute l'île est tranquille."

On lit encore sur le même sujet dans une lettre adressée de Gênes au *Journal de Francfort*:

"Il n'importe plus de parler du coup porté au roi de Naples par un de ses tirailleurs.—Tout cela vous est connu. Il suffira de vous dire ce que ne diront pas les journaux de Naples et peut-être même pas les lettres de cette ville, c'est-à-dire que Ferdinand II, après avoir fait acte de courage, avoir assisté quoique blessé au défilé des troupes, avoir parcouru la ville en calèche découverte pour se faire voir à son peuple, a dû payer le tribut à la nature. Il a eu la fièvre dans la nuit et a dû garder le lit pendant quelques jours.

"La blessure est légère. C'est la fonte des pistolets de la selle de son cheval qui a heureusement reçu, amorti et presque totalement fait dévier le coup de baïonnette. Le coup a cependant effleuré le flanc de S. M. et lui a fait une petite blessure. Porté un doigt plus haut, le coup passait par dessus la selle et atteignait en plein le monarque."

Les journaux annoncent l'explosion d'une poudrière à Naples. Voici ce qu'on écrit de cette ville au journal du *Nord*, sous la date du 18 décembre:

"Hier, à midi une violente détonation s'est fait entendre; les maisons ont tremblé sur leurs fondements; les vitres de toutes les maisons de Chiaramonte, de Tolède et de la rue de la Chiaja, y compris celles du palais, ont été brisées.

"Au premier moment, et vu la disposition des esprits, on a cru à l'explosion d'une révolution; on a cru que le palais avait été miné; dans les rues le sauve qui peut était général; tout le monde fuyait en jetant des cris ou se renfermait chez soi. Les boutiques se fermèrent et les soldats sortirent précipitamment des corps de garde pour prendre les mesures de précaution nécessaires. En un mot, une véritable panique s'était emparée de tous les esprits. Enfin on parvint à apprendre la cause de cette terrible explosion; on n'en connaît pas encore exactement tous les détails, mais voici la version que je crois se rapprocher le plus de la vérité. C'est la poudrière d'une batterie maritime du port militaire qui a sauté. Ceci est avéré.

"Il paraîtrait qu'en déchargeant d'un vaisseau de guerre, arrivé de Sicile, de la poudre pour être déposée dans cette poudrière, une étincelle produite par le frottement d'un clou de la botte d'un matelot contre la pierre, aurait mis le feu à la poudre. Ce qui paraît positif, c'est que la malveillance n'est pour rien dans ce malheur. Les dégâts sont immenses et les victimes très nombreuses. Dans tout autre moment, cet accident n'aurait produit qu'une sensation relative, mais dans l'espèce de crainte dont sont frappés tous les esprits, il est assez naturel qu'il ait été interprété par le public, au premier moment, de la manière la plus exagérée."

AFFAIRE DE NEUCHATEL.

Berne, 22 décembre.

Depuis quatre jours nous avons changé deux fois de sentiment ici. D'abord la certitude qu'une guerre était impossible tenait comme endormi notre public apathique et habitué, depuis 25 ans, à de vaines menaces; de plus, en haut lieu on espérait que le roi de Prusse s'empresserait de renoncer à ses droits sur Neuchâtel dès que le procès serait assez avancé pour exiger la lecture publique de certaines pièces plus ou moins personnelles; on espérait encore que l'empereur des Français n'intercéderait jamais en faveur des Pourtalès, attendu que la reine Hortense croyait avoir à se plaindre de cette famille, ainsi qu'il est dit dans les Mémoires de Mlle Cochelet. Tout-à-coup on a été rudement éveillé de ces rêves par l'article du *Moniteur* et par la rupture définitive des relations diplomatiques avec la Prusse. Aujourd'hui même deux de nos divisions se mettent en marche sur Schaffhouse et Bâle. Ainsi, pendant que les uniformes de toute arme animent nos rues, le public s'entretient sur les trottoirs d'une solution pacifique. Il est certain qu'hier au soir, en effet, l'hôtel d'Erlach était comme assailli de visites diplomatiques. Voici ce qu'il y a de positif:

Le ministre d'Amérique, homme très libéral et ami de la Suisse, a proposé une solution basée sur des concessions mutuelles. On ignore les termes de cet expédient, mais on sait qu'hier au soir il a été adopté provisoirement, soit par le conseil fédéral, soit par les représentants des puissances signataires du protocole de Londres, à l'exception toutefois de celui de la Prusse, qui est rappelé depuis quelques semaines. Cet arrangement n'a encore qu'un caractère purement provisoire, puisqu'il est sujet à confirmation, soit de la part de l'Assemblée fédérale, convoquée extraordinairement pour le 27 au soir, et de la part des Cours respectives auxquelles les ambassadeurs, qui n'ont agi, en ce cas, que personnellement, en ont à l'instant référé.

Le conseil fédéral a convoqué plusieurs officiers supérieurs pour délibérer sur des mesures militaires très importantes. On cite dans ce nombre le général Dufour, les colonels Ziegler, Egloff, Kurz, Bourgeois, Veillox, de Salis, et les colonels d'artillerie Fischer, Stehlin, Delarageas, et l'instructeur supérieur de la cavalerie, colonel de Linden.

Les journaux de Francfort donnent l'extrait suivant du procès-verbal de la Diète, relatif à l'affaire de Neuchâtel:

"Dans la séance de la Diète du 11 décembre, les représentans de l'Autriche, de la Bavière et du grand duché de Bade ont annoncé que les démarches faites auprès des autorités fédérales suisses, au nom de la Confédération germanique, en exécution de la résolution de la Diète du 6 novembre, n'avaient pas été suivies du résultat désiré.

"Le Conseil fédéral suisse ayant, en effet, fait savoir à l'envoyé prussien à Berne qu'il ne pouvait consentir à l'élargissement préliminaire et sans condition des prisonniers de Neuchâtel, mais que, pour le reste, il serait toujours prêt à entrer en négociation pour une solution pacifique du conflit de Neuchâtel, le président du Conseil fédéral suisse en fit communication aux autres agens diplomatiques présens à Berlin, et déclara, en outre, que, par ces motifs, il ne pouvait donner suite non plus à l'appui donné à la demande de la Prusse par la Confédération germanique, dans cette résolution, et que, de son côté, il s'efforçait de tenir compte autant que possible des sentiments pareils dans le différend en question.

"A la suite de cette communication, le représentant de la Prusse prit la parole et commença par exprimer la reconnaissance du gouvernement du roi pour la prévenance unanime que les treize Etats confédérés avaient manifestée pour ses désirs, aussi bien dans la rédaction que dans l'exécution de la résolution du 6 novembre: il annonça ensuite, en exprimant en même temps les regrets de voir disparaître l'espoir d'obtenir par la voie des négociations le rétablissement du droit violé, qu'il ne restait à S. M. le roi qu'à donner l'efficacité à ses justes demandes, en mettant sur pied la force militaire nécessaire pour atteindre le but désiré, et les négociations nécessaires pour assurer la liberté des mouvemens de ces troupes étant entamées.

"Le représentant de la Prusse soumet en même temps à l'Assemblée une dépêche dans laquelle le cabinet prussien fait connaître ses résolutions aux Cours de Londres, de Paris, de Saint Pétersbourg et de Vienne.

"Ces communications seront portées à la connaissance des très hauts et hauts gouvernemens par leur insertion dans le procès-verbal."

ESPAGNE.

Un écrit de Madrid, 10 décembre:

"On croit que demain, à l'occasion de l'anniversaire de la princesse des Asturies, il sera publié une amnistie en faveur de ceux qui, en Aragon et sur d'autres points, ont arboré le drapeau de don Carlos.

"Par suite de la dernière amnistie, il s'est présenté à Junquera plusieurs chefs carlistes, et entr'autres le brigadier Domingo Forcadell.

"Les trois filles aînées du duc et de la duchesse de Montpensier ont été décorées du Cordon et du titre de dames de l'Ordre royal portugais de Sainte Isabelle.

"On assure que le département de l'instruction publique, dépendant du ministre de Fomento, va être transféré au ministère de grâce et justice.

"Au ministère de Fomento l'on prépare activement la rédaction d'un projet de loi embrassant toutes les dispositions relatives à l'approvisionnement et distribution des eaux. L'administration y gagnera beaucoup si ces projets se réalisent.

"Il sera bientôt publié une nouvelle loi sur la Bourse. Le gouvernement a soumis le projet de loi, préparé à ce sujet, aux délibérations du conseil d'Etat.

"La *Epoca* croit que le général Concha continuera d'occuper la capitainerie générale de Cuba.

"On continue à parler de la démission donnée par M. Bermudez de Castro des fonctions de plénipotentiaire à Vienne.

"Il résulte du dernier relevé de situation de la Banque, qu'elle avait en caisse 135,807,563 réaux 54 cent, en métallique. Les effets en portefeuille s'élevaient à 270,461,581 réaux 94 cent., et entre les mains de ses commissaires 45,352,832 réaux 05 cent."

Ces médailles [illegible] ... Apès ce que qui vient ... leurs enfants s'afflige et dépérir chaque jour parce qu'ils ont des vers, peuvent faire disparaître immédiatement la cause de leur inquiétude en faisant prendre aux malades le Vermifuge Canadien de [illegible] qui chasse les vers sans faire souffrir l'enfant et fortifie les organes de la digestion. Il n'entre pas d'ingrédient minéral dans ce remède. A vendre par
19 janv—1 J. WRIGHT & Co, 21 et 151 Chartres

Avis.
Il nous est parvenu de MARSEILLE un petit paquet marqué
MONSIEUR DE HELDER POUR REMETTRE A Mlle REGNIER.
La demeure de Monsieur de Helder nous étant inconnue, nous le prions de vouloir réclamer le paquet dans notre bureau, rue Commune, No 131. WM PREHN & CO.
21jv—27.21.28.

CHRONOMETRE A VENDRE.
A VENDRE un BEAU CHRONOMETRE de seconde main, en parfait état et d'une des meilleures maisons de Liverpool. Il sera vendu à un prix très réduit.
S'adresser à M. Fournier, horloger, rue Royale, 73, entre Bienville et Conti 21jv—1

AVIS.
Le public est notifié de ne pas négocier deux billets hypothécaires, souscrits par A. M. Wynne et endossés par Baron Boisfontaine, pour $60 chaque et payables respectivement le 17 mars et le 17 avril 1857. Le paiement en est arrêté, attendu qu'ils ont été volés de chez le soussigné.
21 janv—3 THOS SOUBLET, enc. Tremé et Toulouse

La PHARMACIE DE DETAIL, située au coin des rues Baronne et St Joseph, sera vendue à des conditions libérales. Elle est bien installée et contient un stock bien assorti de médicamens, parfumerie et tous les articles nécessaires pour ce genre d'affaires. C'est une excellente occasion pour un médecin ou un pharmacien. S'adresser sur les lieux.
21 janv—2

Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
CONFORMEMENT à la charte et à un avis public, les actionnaires se sont réunis le 19 du courant, et un quorum des actionnaires n'étant pas représenté, l'assemblée s'est ajournée à une semaine.
Avis est par les présentes donné qu'une assemblée des actionnaires aura lieu, au bureau de la Compagnie, encoignure des rues St-Pierre et Levée, LUNDI, 26 du courant, à 5 heures de l'après midi.
21jv—6 BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire

Compagnie du grand chemin de fer de la Nlle Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
AVIS—L'assemblée annuelle des actionnaires de cette compagnie aura lieu, conformément à la Charte, le LUNDI, 19 janvier. Une élection de dix-huit directeurs aura lieu le MERCREDI, 21 janvier pro hain, au bureau de la Compagnie, No 3, rue St Pierre.
Nlle Orléans, 23 décembre 1856 BENJ. F. FLANDERS, secrétaire.
24 [illegible]

Grand vin Chateau Haut Brion!
Le soussigné, seul agent aux Etats Unis pour la vente de ce vin, vient d'en recevoir directement du propriétaire M Eug Larrieu, un envoi de la récolte de 1849, laquelle ayant été célèbre pour la quantité, permet de recommander ce vin aux gourmets, comme très supérieur à ceux du même cru précédemment importés.
21 jan HENRY VALETON, 90 rue St Louis

ON demande à louer une petite négresse âgée de 12 à 14 ans. S'adresser chez Mme Howell, rue Rampart, No 17, entre Canal et Douane. 21jan—3t

MIEL—10 barils miel de Cuba, première qualité, en débarquement du brick Adams Gray, à vendre par LABORDE & XIQUES, 30 Nlle Levée, 21 janv en face Natchez Alley

CIGARES—132,000 Londres Regalias, Conchas, Cabidas, Canadrados, Media Regalias, etc., de la Prueba, Know something, Espana, Patria et autres, en débarquement du brick Adams Gray, venant de la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES, 30 N. Levée, en face Natchez Alley. 21jv

SUCRE—1 [illegible] sucre jaune et brut de la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES, 30 N Levée, 21janv en face de Natchez Alley

GRAINE DE TABAC—Récolte de la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES, 30 N Levée, 21 janv en face Natchez Alley.

POMMES de Terre—350 barils pommes de terre du Nord, yeux violets, en déb. du nav. Belle Wood. Idem—100 barils fèves nouvelles du Nord, en débarquement du navire Belle Wood.
Pommes de terre—300 barils pommes de terre jaunes du Nord, pour plant, en débarquement du navire Hardy King.
Pommes de terre—2000 barils pommes de terre du Nord, Mercers, en magasin.
Pommes—50 barils grosses pommes rouges de choix.
Ail—1000 macornes à l'Espagne, en magasin.
Fruits secs—100 barils et caisses pommes et pêches, en magasin.
Pour Krout—25 barils et demi barils pour krout de choix.
Canneberges—20 barils canneberges du nord en magasin.
Canneberges—100 demi et quarts de barils canneberges en tuyau.
Pommes de terre—100 barils pommes de terre du Nord, yeux rouges, en magasin.
Fèves rouges—40 barils fèves nouvelles de Galli poli en magasin.
Farine—Extra de fantaisie, superfine et fine, constamment en magasin.
Sel—300 sacs sel gros et fin, de Liverpool, en magasin et à vendre par
21 janv DONNELLY, BAZZINA & Co, 64 rue Tchoupitoulas

Au public.
B. PIFFET
A l'honneur d'annoncer à ses nombreux clients et au public en général, qu'il a transféré son grand assortiment varié de marchandises de fantaisie et de GARNITURES DE ROBES, No 131, rue du Canal, entre Bourbon et Touro.
20 janv—1m

A LOUER—Le grand et magnifique magasin No 60, rue du Canal. S'adresser sur les lieux. 20 janv—1

UNE DAME récemment arrivée d'Europe et pouvant fournir les meilleures informations, ayant déjà habité la Nlle Orléans depuis nombre d'années, comme professeur de piano et de solfège, désirerait trouver des élèves en ville.
Elle n'aurait aucune objection à entrer dans une famille ou dans un pensionnat.
Elle enseignerait aussi le français et les premières notions de la langue anglaise.
Renseignements et recommandations au pensionnat du Dr M'Cauley, rue du Camp, 252. 20jv—1m

BOUFFINS—100 paires brodequins pour garçons, à vendre par LEON PIERRE & Co, 20 janv 81, rue de Chartres

SOIE A COUDRE pour machine. A vendre par LEON PIERRE & Co, 20 janv 81, rue de Chartres

PLEAUX blanches pour pharmaciens et parfumeurs. A vendre par LEON PIERRE & Co, 20 janv 81, rue de Chartres

MAGASINS DE MARCHANDISES SECHES A BON MARCHE.
THEODORE DANZIGER,
Encoignure des rues Robertson et Orléans, et No 79, rue du Cirque,
VENDRA au prix coûtant, le reste de son stock de Marchandises sèches d'hiver et de Soieries. Il invite les acheteurs de la campagne à venir les examiner avant d'acheter ailleurs.
Egalement—Un bel assortiment de ROBES DE BAL, robes et satins en couleurs.
Rubans riches pour coiffures et chapeaux.
19 janv—1m

Broderies, Broderies,
DES bandes brodées, un nouveau assortiment très varié, de 25 cts à 10 piastres.
Il y en a en jaconat, mousseline et bobinet.
Des entre-deux de toute espèce.
Des cols et manches de tout genre.
Deux cartons de valenciennes, toute largeur.
Des gants de peau, blancs et d'autres couleurs, à 50 cts, belle qualité.
Des taffetas noirs toute largeur.
Pour réduire mon grand stock de ces marchandises je les vends à 25 pour cent au-dessous du prix d'importation. C. C. WAYLAND,
19janv—21.23 Encoig. Poydras et Carondelet.

MAGASIN D'ARTICLES DE MENAGE.
25..........Condé..........25

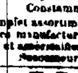

Beebe's Range—Economie de combustible, régularité du tirage et parfaite cuisson, sont les moindres avantages qui ont valu à ces cuisines la réputation dont elles jouissent.
5 grandeurs—Prix avec bouilloire en cuivre, $75 @ $ 100.

GRATES—En magasin et à vendre à bon marché, GRATES de toutes sortes de grandeurs, de modèles et de prix, des manufactures de New-York, Louisville et Cincinnati. Aussi: Devantures de cheminées en fonte, avec grates complets.

CUISINES de toutes sortes de modèles et de prix, des manufactures de New-York, Philadelphie, Louisville, St-Louis et Cincinnati. Aussi—Fourneaux français pour charbon de bois.
Constamment en magasin:
Un complet assortiment d'articles de ménage des meilleures manufactures anglaises, françaises, allemandes et américaines. B. NAUTRE & Co,
19jan Successeurs de S. MASPEREAU & Co

T. E. BENOIT,
Rue de Chartres, 79,
MAISON A. ELIE & CHASSAIGNAC, successeurs
REÇU par le Jacquard:—50 partitions Elisabeth de Donizetti; 60 partitions Si j'étais roi; 60 do Amours du Diable
Morceaux de salon, polkas, mazurkas et quadrilles sur ces mêmes opéras
Un grand assortiment de romances les plus nouvelles
Instruments de tous jeux et de toutes dimensions
Fournitures pour les marchands
Cordes de Naples extra fines.
19 jan A. ELIE & CHASSAIGNAC

Entrepot de Tapis,
Rue de Chartres, No 19.
NOUS recevons en ce moment, des manufactures, un grand assortiment de TAPIS, tels que: MEDAILLON, tapis de velours, dito de Wilton, dito de Bruxelles, pip, ingrains, tapis de Venise, &c.
TOILES CIREES, 4-4, 6-4, 8-4, nattes rouges et blanches, barres de cuivre pour tapis d'escalier, stores pour croisées, dessus de table, droguets, &c.
Tous ces articles sont offerts aux plus bas prix du marché. A. BROUSSEAU & Co. 19jv

EN magasin et à vendre par les soussignés:
120 barriques bon vin rouge ordinaire,
15 barriques de Bergasse,
25 barils vin blanc Haut Sauterne et Ch. Sauternes,
20 barils imitation Madère,
150 caisses vin rouge St-Julien Médoc,
160 do Grand Larose & Ch Margaux,
50 de bouteilles à Madère, etc,
250 paniers huile Piagnol en grandes et 1/2 bouteilles,
50 estagnons eau fleurs d'orangers,
50 do eau de roses,
100 caisses eau fleurs d'orangers,
2 caisses amandes,
200 paniers bouteilles vides,
50 caisses Vermouth Noilly, &c,
50 do absinthe Suchard Brunoton & co,
15 do kirsch do
50 do absinthe E Pernod,
25 colis eau-de-vie, 1re et 2me preuve, Vor Salis et J Augustin,
2000 dames-jeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons,
10 caisses anchois à l'huile,
15 caisses sardines de Nantes en ½ et ¼ boîtes,
20 do moutarde de Frontignan,
10 do savon français.
19 jan PAUL JUGE FILS & Co, 27, rue St-Louis

ALFENIDE.
Le soussigné a reçu par le Jacquard, un nouvel envoi D'ORFEVRERIE ALFENIDE de la fabrique de MM. Halphen & Cie
Prix de vente:
Couverts de table (cuillers et fourchettes) $21 la douz
" de dessert (do do) 19 "
Cuillers à café 9 "
Cuillers à potage 6 la pièce
Cuillers à ragoût 3 "
Truelles à poisson 6 50 "
Couteaux de table 12 la douz
" de dessert 11 "
Le soussigné a continuellement à vendre les mêmes articles en GALVANOPLASTIE PERFECTIONNEE d'un prix plus élevé, mais aussi d'une qualité supérieure. J. [illegible]
19 jan Librairie Nouvelle, rue de Chartres, No 107

ATTENTION.
M. D. E. Morphy, encanteur, vend aujourd'hui, à midi, 900 barils pommes de terre Peach Blossom, en face du poste No 17, Premier District. L'attention des acheteurs est appelée sur cette vente.

Marchandises de saison et marchandises avariées.
Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente de marchandises de saison et marchandises avariées qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures du matin, au magasin d'encan de Bache & Lisamond, No 77 rue de Chartres—Conditions à la vente.

Les personnes qui auraient l'intention de se rendre acquéreurs à la vente des biens de la succession de Geo W. Johnson sont prévenues que des plans lithographiés sont prêts à leur être livrés à notre bureau d'encan, No 8 Arcade de Banks.

Nous appelons l'attention du public sur la vente de sucres qui doit avoir lieu ce matin au magasin No 55, rue de la Vieille Levée, par ordre du Consul de France.

Ventes à l'encan par Beard & May.
Jan. 22—Propriétés améliorées et terrains vagues, dans les 1er et 2d districts, N. O., ville de Jefferson, et terres sucrières en la paroisse Plaquemines, pour le compte de la succession de Geo. W. Johnson.
Jan. 26—Propriété améliorée rue Bacchus, 1er district, pour le compte de la succession de Chas. Meyer.—Quatre lots de terre sur et près de l'Avenue de Carrollton, pour le compte des parties et par ordre de Cour.—Dépendances de maison, dans un procès.—Esclaves de valeur dans la rotonde St Louis.
Jan. 27—Meubles, peintures &c. pour le compte de la succession Joseph Saal.
Jan 29—Actions de banques de valeur, pour le compte de la succession de Jno. I. Harris.
Jan. 31—Domestiques de maison et nègres de champ, de valeur, pour le compte de la succession de M. Bosnabel.—Deux magasins rue Tchoupitoulas.
Fev 16—Terrains sur la batture du 1er district, entre les rues Delord et Locke.
Fev 21—Esclave, pour le compte de la succession de John Burns.
Voir avis détaillé.

NOUVELLES ATTESTATIONS.
A Messieurs Semmons & Cie,
Messieurs,

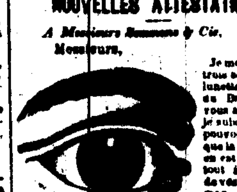

Je me sers depuis trois semaines des lunettes en cristal du Brésil, que je vous ai achetées, et je suis heureux de pouvoir vous dire que la construction en est admirable et tout à l'avantage de vos clients. Mon témoignage vous est inutile: votre talent, l'art avec lequel vous choisissez les verres, suffit pour vous recommander à ceux qui ont besoin de votre assistance.
Je suis avec respect, &c. RICHARD ANGELL M. D
Nouvelle-Orléans, 16 janvier 1857.

A Messieurs Semmons & Cie.
Messieurs,
Mes yeux étaient dernièrement arrivés à un état d'affaiblissement tel qu'il ne m'était plus possible de lire à la lumière de la lampe. Les lunettes que vous m'avez choisies m'ont rendu la faculté de lire, et je suis heureux de voir que je puis lire les caractères les plus fins sans efforts et sans fatigue.
Je ne manquerai pas de recommander vos lunettes à mes amis.
Je suis etc. H. MEUGENS

A Messieurs Semmons & Cie,
Messieurs,
C'est avec un véritable bonheur que je porte à la connaissance du public, que je fais usage de vos lunettes: elles sont commodes aux yeux, et elles m'ont mis à même de lire à la lumière de la lampe, sans fatigue aucune. Je les crois supérieures à tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour, et je me fais un devoir de les recommander aux personnes dont la vue a besoin de secours.
Je suis, &c. T. C. TWICHELL
Bureau du N. O. Daily Delta, 73 Camp street, 16 janvier 1857.

A Messieurs Semmons & Cie.,
Messieurs,
Je suis heureux de constater que, par suite de l'usage que je fais depuis plusieurs semaines des lunettes que vous m'avez vendues, ma vue s'est grandement améliorée. Mes yeux n'éprouvent plus la fatigue que je ressentais avant en lisant ou en écrivant. J'engage vivement tous ceux que se trouvent dans le même cas que moi de faire une visite.
Je suis, &c. HENRY GREEN.

On peut obtenir ces différentes lunettes, en peu de temps, en s'adressant à Vedère, 82, Camp street, encoignure Natchez. 11jan

Banque de la Louisiane,
Nlle Orléans, 12 janvier 1857.
Les actionnaires de cette Banque sont informés qu'une élection annuelle de directeurs pour l'année courante aura lieu au local de la banque, LUNDI, 26 du courant, de midi à 2 heures de l'après midi.
11janv—td 26 R. M. DAVIS, Caissier.

Banque des Citoyens de la Louisiane.
Nlle Orléans, 29 décembre 1856.
L'ELECTION annuelle de directeurs par les actionnaires de cette Banque aura lieu à la maison de Banque Lundi, 2 Février 1857, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.
30déc—1 EUG. ROUSSEAU, Caissier.

AVIS AUX DAMES.
POUR clore certains articles que nous ne voulons pas garder pour la saison prochaine, nous vendrons, à partir de ce jour, tous ce qui nous reste en: Robes à volants en taffetas et en popeline, Taffetas noir, rayé et à carreaux, Manteaux de velours de soie et de drap, à raison de 25 pour cent de réduction sur les prix de nos marques, et de 25 pour cent au-dessous des prix d'importation. La balance des articles nouveaux d'hiver sera aussi vendue à des prix très-réduits, pour assurer une vente plus prompte. LAZARE & LEVASSEUR,
16 janv 8 et 10, rue de Chartres, près Canal

Piles d'Hémorroïdes.
Le Dr CHARLES KELLNITZ, de Paris et de Londres, possède un remède qui guérit radicalement les hémorroïdes, quelqu'opiniâtre que soit ce mal. Son remède a fait ses preuves à Paris et à Londres et son mode de traitement de deux jours est suivi d'un succès certain, constaté par des témoins de la plus haute respectabilité.
Le Dr KELLNITZ traite également toutes les maladies chroniques par un procédé sûr et infaillible. Il est l'inventeur d'un liquide qui fait croître la chevelure; il la garantit pleinement à l'efficacité.
S'adresser au No 287, rue Baronne. Heures de consultations, de 9 à 11 heures du matin, de 6 à 8 heures du soir. 16janv—1m

ON DEMANDE, pour une dame, pension et logement pour deux messieurs, pension ou plusieurs une famille créole ou française, ou il n'y a pas d'autres pensionnaires et où l'on parle le français et l'anglais. On donnera les meilleures recommandations.
S'adresser à la boîte P. No 76, bureau de poste 16janv—1

Avis de Société.
MM. THOMAS O KEARNEY, JOSEPH F. WALTON et JULIEN G. VIENNE sont associés à ces affaires depuis le 1er juillet dernier, à époque à laquelle leur société a été formée.
15jan—1 F. & E. RIELLY & Co.

$50 DE RECOMPENSE.
VOLE, vers le 5 du courant, chez M A. Rousseau rue de l'Esplanade, prix le que lière, une épinglette de prix, en diamant, représentant un aigle dont les yeux sont en rubis. La personne qui la rapportera au No 19, rue de la Douane, recevra la susdite récompense. Les bijoutiers sont prévenus de ne pas acheter cette épinglette. 13janv—1

Demande d'ouvrières.
DEUX ouvrières ayant travaillé dans la parfumerie trouveront à s'employer avantageusement chez MM. A. DOUSSAN & JACQUIER rue de Chartres, 122 16janv—1

Nourrice à louer.
A LOUER une jeune mulâtresse nourrice, sans enfant. S'adresser rue des Champs Elysées, entre Bons-Enfants et Morales, No 90. 14jv—4t

Coutellerie Rodgers.
RECEMMENT reçu, couteaux de poche, canifs et ciseaux véritables Rodgers.
Aussi les célèbres rasoirs de Butcher cédés à lames larges pour l'usage des barbiers. A vendre par A. ROUSSET & Co,
16 jan 80 rue du Canal, près Chartres

Aux pharmaciens.
LES soussignés viennent de recevoir par les arrivages d'Europe et du Nord, leur assortiment complet de Brosses à dents, peignes, parfumerie, Bay Rum, vinaigre rouge, boules, transparents, poudre de riz, boîtes à houppes, poudre dentifrice, cire à moustaches, et un grand assortiment d'articles vendus généralement dans les pharmacies. Le tout sera offert à bon compte, au prix cher.
A. ROUSSET & Co,
16 jan 80 rue du Canal, près Chartres

Hôtel d'Orléans.
151, rue de Chartres.
MME CATHERINE LACHENMEYER, propriétaire de l'Hotel d'Orléans, a l'honneur d'informer le public qu'à partir de ce jour elle prendra la direction de son établissement à M. John B. Pradat, déjà bien connu et ayant dirigé l'hôtel Green Oaks, à Biloxi.
Les notables améliorations qu'elle vient de faire dans l'Hôtel, et l'habile direction garantie par la renommée de M. Pradat, lui permettent de solliciter avec confiance la continuation du patronage qui lui a été accordé jusqu'à ce jour, et d'assurer aux voyageurs qu'ils trouveront toujours le confortable dans les appartements, joint à un service de table qui ne laisse rien à désirer.
Nlle-Orléans, 13 janvier 1857. 14 jan—1m

ON demande un agent à la commission pour recueillir des ordres et des consignations pour l'Europe.
S'adresser avec références au Bureau de Poste Boîte B, No 113. 6 jan

Médecine Homoeopathique.
Le Dr C. F. GUIMAND, reçu médecin à Paris, ayant pratiqué la médecine en France et dans l'Amérique du Sud, vient s'établir à la Nouvelle-Orléans. Des études longues et consciencieuses l'ont amené à adopter pour ses malades, le traitement Homoeopathique, et particulier contre le choléra et la fièvre jaune.
Son attention n'est pas dans une simple annonce de prouver la supériorité de l'Homoeopathie sur l'Allopathie; il engage seulement les familles et le public qui ont essayé sans succès du traitement Allopathique, à vouloir bien s'adresser à lui; et il est sûr de pouvoir prouver, même aux plus incrédules, l'efficacité prompte et immédiate de l'Homoeopathie dans le traitement des maladies du pays.
Son domicile est rue de Chartres 162, où l'on peut le trouver à toute heure, mais particulièrement entre midi et trois heures. 31déc—3m

EN débarquement du navire Saragosse, de Bordeaux, 42 barriques vin rouge St Estèphe [donné] ...
10 barriques vin rouge Pauillac
15 do do Milon Pauillac
10 do do Deyries Margaux
10 do do do blanc Sauterne
10 do do de do
10 do vin rouge St Estèphe
10 do vinaigre.
100 caisses de 12 b vin rouge Haut Brion
100 do do Léoville
100 do do Dastournel
100 do do Margaux
50 do do Vin blanc Sauterne
21 balles de 10,000 chaque, bouchons pointus.
A vendre par V. & E. HAMMAN,
17 janv—1m 29 rue St Louis

SARDINES à l'huile—3000 demi et quarts boîtes sardines à l'huile Louis Loveneau, Nantes, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
22 jan 17 et 19 rue St Louis

VIN ROUGE—80 barriques vin rouge Cantenac St Estèphe, St Emilion et St-Elma; 10 demi do do Dayrie Margaux et St Emilion; 1500 caisses vin rouge, diverses marques, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
17 jan 17 et 19 rue St-Louis

EAU DE VIE—45 quarts pipes eau de vie J B Godard et 600 P. Godard.
[illegible] quarts et 15 huitièmes de Castillon 1848.
[illegible] A. Laurence & Co.
[illegible] Denise & Bni.
[illegible] D. & C. Depeyre.
[illegible] Henry Martell & Co.
[illegible] A. Bonnet & Co.
[illegible] Roynel & Alexus.
[illegible] Ch. Rivière.
[illegible] F. Sibert.
[illegible] A. Barrieaud fils.
[illegible] E. Lempuy.
[illegible] quarts et 10 huitièmes G. V. Renard & Co.
[illegible] A. Genon.
[illegible] Les Vignerons Unis.
[illegible] J. J. Dupuy.
[illegible] Lobadillon.
Sous les clés de la Douane et à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO,
17 jan—3 17 et 19 rue St-Louis

LOTERIES DE SWAN & Co.
Gros Lot, $60,000!
Loterie de l'Académie Militaire du Sud Classe B.
Pour être tirée publiquement dans la ville de Mobile, Alabama, VENDREDI, 30 JANVIER 1857, SUR LE PLAN DU NUMERO SIMPLE!!
John Hertel et W. W. McGuire, Commissaires.
30,000 billets—3000 lots gagnants.
Plus d'un lot à chaque dix billets!
MAGNIFIQUE PLAN:

1 Lot de	60,000	2 de	2,000
1 do	20,000	2 de	1,000
1 do	10,000	10 do	250
1 do	5,000	100 de	150
1 do	4,000	100 do	100

APPROXIMATIONS:

4 Lots de $250, approx. de	$60,000,	soit	$1,000
4 de 200 do	20,000,	soit	800
4 de 175 do	10,000,	soit	700
4 do 125 do	5,000,	soit	500
4 do 75 do	3,000,	soit	300
4 do 75 do	1,000,	soit	300
40 do 65 do	250,	do	2,600
3,000 de 60 do		soit	180,000

3,286 lots s'élevant à.......... $320,000
Billet entier,....$10—demi billet....$5—Quart de billet....$2½—Huitième de billet ...$1¼.
Les 210 premiers lots sont décidés comme d'habitude.
Les 3000 lots de $60 seront déterminés par le dernier chiffre du numéro qui gagnera le lot de $60,000. Par exemple, si le numéro qui gagne le lot de $60,000 se termine par le No 1, tous les billets dont le numéro se terminera par 1, auront droit à $60. Si le numéro se termine par 2, tous les billets dont le numéro se terminera par 2 auront droit à $60 et ainsi de suite jusqu'à 0.
Des certificats de paquets seront vendus aux taux suivants, qui sont le risque.
Certificat d'un paquet de 10 billets entiers....$100
do do de 10 demi billets.....50
do do de 10 quarts de billet.....25
do do de 10 huitièmes de billet. 12 50
Pour les billets ou les certificats s'adresser à Saml. SWAN, boîte de la poste 23 B, Nlle-Orléans, ou à
S. SWAN & Co, Atlanta, Ga.
S. SWAN, Montgomery, Ala.
20 jan—vtl. et camp.

Ni le capitaine, ni les consignataires du steamship français JACQUARD, capitaine Bourdillat, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage dudit steamship.
Nul compte de provisions ne sera approuvé ni payé à moins que les conditions n'en aient été préalablement réglées au bureau de MM. Ed. Duisseaur & Co. 98, rue Douane, ou l'on fournira des livres de compte à cet effet. 7 jan—4t

Au public.
DEPARTEMENT DU TRESORIER.
10 décembre 1856.
LE Trésorier appelle respectueusement l'attention du public sur les sections suivantes de la nouvelle charte de la ville, telle qu'elle a été adoptée le 20 mars 1856:
Section 102.—Il est de plus décrété, etc., Que toutes les taxes, connues sous le nom de Licenses, imposées par le Conseil Commun, sur les professions, métiers et autres, sur les voitures, haquets, drays et autres véhicules dont on se sert dans la ville de la Nouvelle Orléans, seront payables au bureau du Trésorier, de 1er au 31 janvier inclusivement, de chaque année. Si une taxe quelconque, connue sous le nom de licence, imposée comme il est dit ci-dessus, n'était pas payée par la personne qui la doit, le 31 janvier (ou avant cette époque) de chaque année, la ville de la Nouvelle-Orléans, sur un affidavit d'un officier quelconque de ladite ville, ou par un citoyen quelconque de ladite ville, déclarant que ladite taxe, connue sous le nom de Licence, n'a pas été payée par la personne qui la doit, aura une garantie, de la nature de celle d'un bailleur, sur la propriété de ladite personne ainsi en défaut, et, sur demande, un ordre de saisie provisoire sera lancé par une des Cours ayant juridiction compétente, en faveur de ladite ville contre ladite propriété, et jugement est rendu en faveur de ladite ville, ladite propriété ainsi saisie provisoirement sera vendue pour satisfaire ladite taxe.
Partie de la section 107.—Il de plus, il sera du devoir du Trésorier de remettre à l'avocat-assistant de la ville tous les comptes pour amendes des licences désignées dans la section 102, toutes les fois que les dits comptes seront dus et exigibles en vertu de cet acte; et ledit avocat-assistant intentera sur le champ les procès dans les Cours ayant juridiction compétente, dans les districts où lesdites licences ou amendes seront dues.
Afin d'éviter les désagréments et les frais de procès, le Trésorier recommande de se conformer promptement à la susdite loi.
22 déc—2m ADAM GIFFEN, trésorier

BUREAU DU COLLECTEUR DU SECOND DISTRICT
DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
No 9, rue St-Pierre, maison Pontalba.
AVIS est par le présent donné aux contribuables du second district de la Nouvelle-Orléans, que mon bureau sera ouvert à partir du 1er février prochain, et que de 10 heures du matin à 3 heures de relevée, j'y recevrai les taxes d'Etat, prélevées en vertu de la loi sur les propriétés foncières, les esclaves, les capitaux, &c, pour l'année 1856. Je préviens en outre les personnes ou associations engagées dans un commerce, une profession ou une occupation quelconque imposées, d'avoir à se rendre à mon bureau, dans les trente jours qui suivront le 1er février prochain, pour se procurer leurs licences, à défaut de quoi je poursuivrai le recouvrement de leurs taxes pour l'année 1857, faute de quoi elles seront passibles des pénalités décrétées par la loi.
Nouvelle-Orléans, 16 janvier 1857. J. HERNANDEZ,
16 jan—2m Collecteur de l'Etat pour le 2d dist.

Avis aux contribuables.
LES personnes payant taxe sur les revenus, les meubles, etc. sont informées par les présentes que le tableau d'assessment du Troisième District est déposé à mon bureau, pour être examiné et rectifié, et que le dit bureau restera ouvert tous les jours, pendant trente jours, à partir de cette date, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.
JOS. SOLOMON,
Recorder du Troisième District
Nlle Orléans, 7 janvier 1857 6 jan—30

Avis aux Contribuables.
AVIS est par les présentes donné que les tableaux d'assessment des biens meubles, capitaux etc. de la Deuxième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, seront ouverts, pour être examinés et corrigés, pendant trente jours, à partir de MERCREDI, 7 JANVIER courant, à mon bureau, dans Hall de la Première Municipalité, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. Un commis se tiendra au bureau et fournira gratis des lettres et des avis en blanc aux personnes qui voudront rectifier les dits tableaux.
Bureau du Recorder du Deuxième District, 5 janvier 1857. JOHN E. HOLLAND.
6janv—30 Agissant comme Recorder du 2me Dist.

Aux Contribuables du 3me District.
AVIS est par les présentes donné à toutes les personnes qui doivent des TAXES D'ETAT sur propriétés, &c., pour l'année 1856, d'après le tableau d'assessement pour le Troisième District de cette ville, qu'elles sont priées de venir les payer à mon bureau, tous les jours, à mon bureau, sur les professions, pour l'année 1857, que le soussigné recevra les dites taxes, tous les jours, à son bureau, No 10, rue de l'Esplanade, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi, à partir du jeudi 1er février 1857, jusqu'au 1er mars 1857.
DUVERNEY FARRAR, Collecteur des taxes d'Etat, 3me district.
14jv—3t

AVIS IMPORTANT.
AGENCE GENERALE DE COLLECTIONS.
42, rue Royale.
LES soussignés offrent aux personnes qui n'ont point de compte ouvert en banque les mêmes avantages que celles-ci; c'est à dire qu'ils se chargent de recevoir en collection toutes sortes de billets à ordre ou autres obligations écrites, de notifier les parties du jour de l'échéance, et de faire protester les billets après trois heures par Paul E. Théard, notaire public, sans frais aucun, sauf le protêt, s'il y a lieu.
De plus, les soussignés s'étant arrangés avec M. J. E. Trudeau, avocat, se chargeront de collecter à l'amiable ou judiciairement tous comptes dans les paroisses St Charles et Jefferson.
THEARD, AUDLER & Cie
12 janv—1m 42, rue Royale

CINQ CENTS piastres de récompense.
LA Compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton, payera une RECOMPENSE DE CINQ CENTS PIASTRES pour les renseignements qui feront ARRETER ET CONDAMNER les individus qui ont attaqué le Horse Station, dans la soirée du 1er courant, et trempé dans le MEURTRE d'un des employés de la Compagnie, en sorte que l'on les MEURTRES commis, ce soir là, sur les personnes des employés de la Compagnie.
Par ordre de la direction.
ALBERT G. BLANCHARD,
3 jan—3m Secrétaire

IL Y A QUINZE ANS,
ALFRED MUNROE & Co
No. 34, rue des Magasins, encoignure Gravier,
Etablirent le système D'UN PRIX, croyant que c'est le meilleur moyen de vendre des marchandises.
Leur IMMENSE MAGASIN DE VETEMENS, prouve que le principe est bon et plaît à tout le monde.
Ils ne changent jamais leurs prix.
LE PLUS FORT ASSORTIMENT DE VETEMENTS A LA NLLE-ORLEANS, SE TROUVE TOUJOURS AU SUSDIT MAGASIN.
Y COMPRIS PARDESSUS, REDINGOTES, HABITS DE TOUS LES JOURS, PANTALONS, GILETS DE DESSOUS, DE LINGE DE PEAU, DE TOUS GENRES.
No 34, RUE DES MAGASINS, ENCOIGNURE GRAVIER.
6 janv—2m ALFRED MUNROE & Co.

Peintre en portraits.
M. R. HARDING a établi son nouvel atelier au No. 74, rue de Chartres, au second. Ses portraits ne laisseront rien à désirer. Il sollicite le patronage de ses amis et du public. 10nov—3m

DEMANDE.
DE bonnes ouvrières en robes trouveront de l'emploi en s'adressant de suite chez Mme P. ALBERT, encoignure Royale et Bienville.
16 déc—

Planches! Planches!
30,000 pieds de planches de cypre sec. A vendre par J RIVIERE & HICKMAN, 20 déc 50 et 52 rue de la Commune

A vendre par les soussignés, en magasin et sous les clés de la Douane:
50 paniers vin de Champagne de la marque approuvée de St-Marceaux & Co, Reims.
A STUBENRAUCH & ETERNOD,
21 déc 47 rue de Chartres

EN vente chez les soussignés, à très bas prix: 5 caisses cigares allemands provenant du navire Charles, de Rotterdam.
A STUBENRAUCH & ETERNOD,
21 déc 47 rue de Chartres

JOHN CULBERTSON,
AVOCAT ET CONSEILLER,
No 32, Passage de la Bourse St-Louis,
8janv—3 m Entre les rues Canal et Bienville

PLUSIEURS MANOEUVRES trouveront de l'emploi en s'adressant rue Toulouse, No 13, entre Chartres et Levée, chez
9 jan PAUL LACROIX

Glaces Françaises.
EN détaillage des girandoles au bras de lumière, glaces en consoles, pour soirées, choix complet de glaces françaises, vendu avec grande réduction dans les prix.
Assortiment considérable de gravures, lithographies noires et coloriées, ce qu'il y a de plus nouveau.
Ustensiles et articles pour la photographie, cadres dorés pour tableaux, glaces, gravures en bois de toutes sortes. G. DUPUY,
17jan 81, rue Royale

Demande de professeur.
ON demande, dans une école bien établie, non loin de la ville, un professeur de français qui sache aussi l'anglais pour expliquer ses leçons. La place est permanente. S'adresser à Léon, au bureau de ce journal. 27 janv—6

Demande d'institutrice.
ON demande au Commercial Institution, dirigé par M. Jugon, une sous-maîtresse. Se présenter de midi à 3 heures P. M. 17 janv

ON demande à louer dans une famille une négresse, bonne cuisinière et blanchisseuse. S'adresser 187, rue du Canal. 18jan—3

56 [pointing hand] 56
Le numéro ci-dessus gagne un lot!
56 **JOSEPH RAFEL** 56
56 RUE DU CAMP 56
JOSEPH RAFEL, No 56, rue du Camp, continue à distribuer des lots de bijouterie, à l'œil, au public de la Nouvelle-Orléans. Il le prie de se rappeler le numéro qui est en tête de cette annonce, de venir examiner et juger par lui-même le stock suivant d'articles sans pareils qui ne sont qu'imparfaitement décrits plus bas:
Montres de chasse pour dames, couvertes de diamants, boîtier émaillé et simple boîtier.
Montres Patent Lever pour hommes, montres de chasse, à simple boîtier, fabriquées par Dent, Cooper, Johnson, Tobias, Taylor Jurgensen, de Copenhague, et tous les autres célèbres horlogers.
Montres de chemin de fer, boîtiers en or et en argent, garanties ne variant pas une seconde dans un an.
Montres d'enfants, à un bon marché incompréhensible.
Diamants montés (les magnifiquement qu'en Orient), en épinglettes, bagues, boucles d'oreilles, bracelets, colliers, bandeaux, etc.
Parures en mosaïque, directement de Florence.
Parures en perles, en émail, opale, parures unies de toute espèce et du dernier genre.
Cinq cents lorgnettes de toute espèce et de tous genres, à douze verres, de tous prix.
Argenterie électro Sheffield, théières, chandeliers, pots, gobelets, coupes, services de table et de table, en cristal, soucoupes, &c.
Argenterie pure, fourchettes, cuillers, cuillers à soupe, couteaux à poissons, beurre et fromage, services de thé et de dessert, pelles à glace, à sel, moutardiers, coupes et gobelets.
Papeteries, boîtes à ouvrage et de toilette, boîtes de voyage, en bois de rose, acajou, papier mâché et cuir.
Pendules de salon, corridors, bureaux et cuisines, piédestal en marbre, bronze, papier mâché, acajou, bois de rose et fer.
Articles de fantaisie, tels que porte cartes en or, en argent, perle, écaille et ivoire, porte-monnaie, le bloties en ivoire, ridicules, vinaigrettes, éventails, porte cigares, souvenirs, jeux d'échec et de Backgammon, dominos, coupe papier et jeu de tout ces certaines d'autres articles nécessaires.
Les articles numérotés plus haut seront vendus à l'amiable vingt-cinq pour cent meilleur marché que dans aucun autre établissement en ce continent. VENEZ, EXAMINEZ ET SOYEZ CONVAINCUS.
Je réparerai ou fabriquerai, dans le plus bref délai, tous les articles qui concernent la bijouterie, &c. Aussi je me suis assuré, sans m'arrêter aux dépenses, les services des plus habiles ouvriers.
Ayant acheté à cinquante cents à la piastre, comptant, le fonds d'un des plus grands établissements (en liquidation) de bijouterie et articles de fantaisie aux Etats Unis, ce fonds, ajouté au mien qui n'était égal à aucun autre, forme l'assortiment le plus considérable qui ait jamais été offert au public.
NE TARDEZ PAS. 1er janv—1m

SPÉCIALITÉ de DENTELLE.
133. Encoignure Bourbon et St Louis. 133.
Mme P. LAFARGUE
A l'honneur de prévenir les dames qu'elle a entièrement renouvelé son stock de DENTELLES
22 déc—3m

Librairie Nouvelle,
107, Rue de Chartres.
ON a commencé aujourd'hui à la Librairie Nouvelle le déballage d'un envoi considérable de LIVRES FRANÇAIS.
Volumes reliés en grand nombre et brochures
14jv J. TALON.

AVIS.
LES personnes ayant des réclamations contre la succession de Louis Bernel sont priées de les présenter à B. TOLEDANO, Exec. ou à Dr Vr. FORTINEAU, Exec.
8 jan—1 St Jean Baptiste

PIANOS D'ERARD.
J. B. GUIRAUD,

Rue Royale, 38, près la rue de la Douane, informe respectueusement ses amis et le public, que l'on trouvera toujours à son magasin un choix de pianos de la célèbre manufacture d'Erard tels que pianos à queue, obliques, et droits, à des prix très modérés.
Tous les pianos sortant de son magasin seront accordés pendant un an sans aucune rétribution par M. Bourdouxha, envoyé à la Nouvelle Orléans par la Maison Erard, pour accorder et réparer les pianos de leur manufacture.
Echange, location, réparations et accords.
7janv—3m

Pianos. Pianos.
J GAUDIS,
RUE ROYALE, No 104.

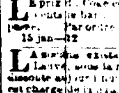

VIENT de recevoir un magnifique assortiment de PIANOS des manufactures d'ERARD et de PLEYEL qu'il vendra à des prix réduits. M. Gaudis ayant fait choisir ses pianos à Paris, les recommande sous tous les rapports et prie messieurs les amateurs à venir les visiter avant d'acheter ailleurs.
M J Gaudis se charge comme par le passé des réparations et des accords de pianos.
Le No 229 a gagné le piano Pleyel de l'Exposition. 1 jan—2m

Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.
Nlle Orléans, 14 janvier 1857.
Le profit Courant jusqu'au troisième ordre de 75 centièmes charte extra comme par le Parorte.
13 jan—12 N O J TISDALE, trésorier

[illegible]
Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1856.
1 janv—1m

Champagne! Champagne!!
100 paniers Champagne Piper & Co, grandes demi bouteilles.
A vendre en débarquement par J. N. CURIEN, 29 déc 23 rue Toulouse

CHANGE SUR DES EAUX DE PARIS. A vendre par J & J TARDOS 20 janv 5 Vieille Levée

ON demande une jeune nourrice de couleur, sans enfant, et avec de bons renseignements. S'adresser rue Royale No 260 6 jan—15t

AVIS AUX DAMES.
RECU par les caisses des chapeaux pour fillettes et demoiselles, haute nouveauté parisienne, à LION & PINSARD, 13jv 66 et 68 rue Royale et Bienville

CHOCOLAT! CHOCOLAT!
Chocolat à la Crème.
REÇU 100 boîtes de chocolat à la crème d'une des meilleures marques de France.
Boîte à bas prix.
En vente chez LION & PINSARD, 13jv 66 et 68 rue Royale enc. Bienville

Gants! Gants! Gants!
LION & PINSARD, 66 et 68, rue Royale, enc. de Bienville.
Viennent de recevoir le complément de leurs gants véritables Jouvin pour la saison.
Ces gants ayant été fabriqués exprès pour leur [illegible] ... ils n'en garantissent pas la [illegible]. 13jv

A LOUER—25 balles à café [illegible] ... E. A. GUILLOT & Co. 13jv

Onguent de Beach, pour la poitrine.
UN remède qui a été employé avec succès par les personnes des maladies de la poitrine ... E. D. LEACH.
13 janv enc. rues Chartres et Douane

Mélange de Beach.
REMEDE efficace contre la dysenterie, le choléra et le choléra morbus.
Prix [illegible] E. D. LEACH
13 janv enc. rues Chartres et Douane

HUILE D'OLIVE—20 caisses Lucca Placcard.
25 paniers huile Piagnol, à vendre par X. LAMBERT, 60, rue des Magasins
13jv

EN magasin—20 caisses chapeaux paille, à vendre par X. LAMBERT, 60, rue des Magasins

GENIEVRE Hollandais—50 paniers de genièvre des marques Cypre et Anche, à vendre par X. LAMBERT, 62, rue des Magasins
12janv

A VENDRE en débarquement du navire Mortimer Livingston, arrivé de Bordeaux:
25 caisses fromages de Gruyère
25 caisses biscuits Vernon & Lecoultre.
16 do do do
A vendre par J. N. CURIEN, 23 rue Toulouse

ATTENDU aussi arrivant par les navires Ocean, Cabinet et Isabella, de Bordeaux:
50 barriques vin rouge (côtes de Fronsac).
50 do do (St Julien)
20 do do blanc (Haut Sauterne).
15 barils do do do
A vendre par J. N. CURIEN,
13 jan 23 rue Toulouse

ATTENDU par l'Isabella, de Bordeaux:
100 caisses fruits au jus, de Teyssonneau,
50 caisses de 24 paubans prunes sèches,
500 caisses vin rouge St Julien,
200 caisses vin blanc Haut Barsac,
100 do vin rouge et blanc, 1/2 bouteilles,
A vendre par J. VIOSCA Jnr,
13 janv 29, rue Conti

A. MALLET.
PRATICIEN HORLOGER,
Rue du Camp No 11,
A CONSTAMMENT en magasin un assortiment choisi de montres, bijouterie, orfèvrerie et plaqué.
Une grande variété de lunettes pour tous les âges, en or, argent et acier.
Une expérience de vingt années dans la réparation de chronomètres, montres, pendules, telle est la garantie qu'offre M. A. Mallet, pour l'exécution consciencieuse de tout ouvrage qui lui sera confié.
Rappelez vous le No 11 de la rue du Camp.
1 janv—1m

SUCRE de la Havane—700 boîtes blanc, jaune et brun. En magasin et à vendre par R CAHUZAC & Co, 6 jan 30 Vieille-Levée

EN magasin et à vendre—5 balles houblon, de la nouvelle récolte
10 sacs moutarde
10 barils graine de lin, très propre
10 do sel d'Epsom
10 do alcool.
Par P. CURACHS FRERE & CO.
6janv Enc. Royale et St Philippe

A vendre,
Une petite MAISON située rue Tonti, entre Ste-Anne et Dumaine—ainsi qu'un TERRAIN situé entre les rues St-Pierre, Orléans, Galvez et Miro. S'adresser à O. GUERIN, enc. Ste Anne et Derbigny 10janv—15

A LOUER—Le bureau situé devant du magasin 57 et 58, rue Vieille Levée. S'adresser sur les lieux. 27 déc—1m

A VENDRE
Deux petites maisons situées à l'encoignure des rues Louisa et Urquhart.
S'adresser à BESTE & GRIMA, 19 déc 72, rue Gravier

Marchandises Avariées.
185, RUE DU CAMP, 185,
LE soussigné offrira MARDI, 13 du courant, un grand assortiment de MARCHANDISES SECHES légèrement avariées par l'eau, lors de l'incendie qui a éclaté dans son magasin le 9 du courant.
Les marchandises suivantes seront vendues à TRES BON MARCHE
Broderies
Soieries, d'hiver
Mérinos, cachemires
Mousselines de laine, robes
Indiennes françaises
Manteaux, talmas,
Gants, parasols
Garnitures, etc, etc, etc.
18 janv HORACE HARRY, 185, Camp

FARINE—1000 barils farine de choix superfine et extra, en magasin et à vendre par JOSEPH LANDIS & Co,
19 jan 33 rue Tchoupitoulas

WHISKY—2000 barils Beyer's Rose, 300 barils extra de Fletcher, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co,
19 jan 33 rue Tchoupitoulas

CHANDELLES—1000 caisses demi et quarts de caisse bougies de l'Etoile, marque Proctor & Gamble, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co,
19 janvier 33 rue Tchoupitoulas

AMIDON—1000 caisses amidon perlé, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co,
33 rue Tchoupitoulas

FEVES—150 barils fèves rouges nouvelles, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co,
19 jan 33 rue Tchoupitoulas

WHISKY—300 barils et demi barils whisky Monongahela cerclés en fer, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co,
19 janvier 33 rue Tchoupitoulas

AVIS.
PERDU, le certificat No 43, daté le 26 février 1856, de cinquante trois actions (53) du "Good Intent Tow Boat Company," au nom de L. M. Bienvenu. Si le dit certificat n'est pas trouvé dans les trente jours qui suivront cette date, un nouveau certificat sera demandé à la dite Compagnie.
FRC. THOMAS, Administrateur de la succession de L. M. Bienvenu
Nlle-Orléans, 24 décembre 1856. 24 déc—30f

B. F. SIMMS,
Courtier de marchandises et de produits.
No 32, BANK PLACE, et No 36, RUE NATCHEZ,
7 nov—1m NOUVELLE-ORLEANS.

TOMBOLA DE $16,000.
vente par actions
DE 16,000 OBJETS DIFFERENS, REPRESENTANT UNE VALEUR DE $16,000
A TIRER AU SORT ENTRE LES SOUSCRIPTEURS OU ACTIONNAIRES.
LE 31 JANVIER 1857.
PRIX DE LA SOUSCRIPTION.... $1
400 billets réservés aux ORPHELINS.
LE TIRAGE SE FERA EN PRESENCE DES ADMINISTRATEURS DES ASILES.
Cette Tombola comprend 300 lots principaux ou de valeur, dont suit la désignation sommaire:
PREMIERE SERIE.
1er lot: UNE MAISON, D'UN REVENU ANNUEL DE $, située rue des Remparts, No 70, entre Conti et Bienville.
Le plan de cette maison sera exposé au siège de la Tombola,
LIBRAIRIE NOUVELLE, No 107, RUE DE CHARTRES.
2e Lot—UN MAGNIFIQUE PIANO de la meilleure facture.
3e—UN BUGGY NEUF, et un très beau cheval avec harnais, également neufs
4e Lot—UN PIANO PLAYEL, pleinement garanti.
DEUXIEME SERIE.
UNE PARURE EN DIAMANTS.
CINQ FORTS LOTS D'ARGENTERIE, consistant en COUVERTS, TASSES, COUVERTS DE DESSERT, Gobelets, etc. &c.
10 lots composés de 10 Montres en or, de divers modèles et de prix gradués.
50 Montres en argent, de différens prix
30 CHAINES D'OR pour hommes et pour dames
20 BRACELETS EN OR, de modèles assortis
TROISIEME SERIE.
VINGT LOTS DE LIVRES RELIES, des meilleurs auteurs.
VINGT LOTS D'OBJETS D'ART, comme statuettes gravures sur acier, lithographies et photographies toutes encadrées, &c. &c.
QUATRIEME SERIE.
CENT CINQUANTE LOTS
Consistant en broches, épinglettes, boutons de chemises, boutons de cols et de manchettes pour hommes en verre émaillé, &c.—pipes en écume de mer, bronzes, porcelaines, cristaux, objets de fantaisie, &c. &c.
Quant à la balance des lots, elle se composera d'objets divers de valeur égale, et sans d'autres resellé qui seront délivrés aux souscripteurs, à leur choix pendant le [illegible] ... de ces objets dont l'ensemble composera un rare [illegible] réellement désigné. Le tout représentant
Une valeur réelle de $16,000.
déduction faite des frais stricts qu'entraînera nécessairement la tombola comme le prouvera l'estimation marquée sur chaque article.
Les objets seront exposés à partir du 1er prochain le 1er janvier 1857, A LA LIBRAIRIE NOUVELLE, 107, rue de Chartres, où aura lieu la vente des billets. 16 déc—1m

Avis au Public.
LE tirage de la Tombola de Lion & Pinsard aura lieu incessamment.
Il reste encore des billets à prendre.

TOMBOLA,
VENTE PAR SOUSCRIPTION
DE 48 LOTS GAGNANTS.
Une piastre seulement le billet.
Les principaux lots sont:
Une parure en diamants, comprenant 1 bracelet, 1 broche, 1 paire boucles d'oreilles.
Une parure en diamants et émeraudes comprenant un bracelet, 1 broche, 1 paire boucles d'oreilles.
Une montre de dame avec chatelaine.
Une garniture de corsage, perles fines.
Deux demi parures en diamants.
Et 42 lots divers, d'une valeur réelle de $10 à $90 chaque.
On souscrit chez LION & PINSARD, 66 et 68, rue Royale enc. Bienville
N. B.—UNE PIASTRE LE BILLET. 20 déc

Manufacture à vapeur de Tabac.
J. P. SARRAZIN,
Tabac à fumer et à priser de Maryland, Perrique, Souferchats.
Assortiment de Cigares, de Tabac à chiquer, et d'ALLUMETTES
No 97, rue de Chartres, près Conti, et No. 60 rue Conti.
GRANDE IMPORTATION DE PIPES FRANÇAISES ET ALLEMANDES
Pipes Cumener, Porcelaines, Ecume de Terre, Racines, etc.
TABATIERES.
Fumoirs à Pipes et à Cigares, Porte monnaie, Blagues à Tabac, en Vessie, Cuir et Caoutchouc, Tuyaux à Pipes de toutes genres, cartes à jouer, &c.
Tabac à fumer Turc, Français, caporal.
22 déc—1m

Riches soieries, Dentelles, Broderies et Manteaux.
D. P. SCANLAN & Co, Nos 12 et 14, rue Chartres, exposent aujourd'hui:
300 PIECES SOIERIES POUR ROBES, dans les plus nouveaux genres de robes à volants, et des genres ordinaires, tels que brocarts, chinés, unis, moirés, bayadères, rayées et glacés et à carreaux, de toutes les couleurs, pour promenade et pour soirées.
Un magnifique choix de dentelles, broderies et parures, en dentelles.
Un assortiment complet de manteaux et tissu pour robes
Trois caisses de soieries à 75 cents, $1 et $1 25 la yarde.
Dix caisses chapeaux de Paris, pour dames et enfans, plumes, fleurs et bonnets. 12janv—3m

L'anglais, le français, l'espagnol et l'allemand.
CES langues importantes, ainsi que les mathématiques, la phonographie, l'écriture, la tenue des livres, etc., sont enseignées au COLLEGE COMMERCIAL DE DOLBEAR, rue du Canal, No 168, où il y a un appartement et un professeur pour chaque branche. De nouvelles classes seront ouvertes cette semaine. Classes dans la journée et le soir.
RUFUS DOLBEAR,
19 jan No 168 rue du Canal

A LOUER
UN jeune nègre de 18 à 19 ans, bon cocher, bon domestique de maison et très convenable pour le service d'un magasin, parlant l'anglais et le français. S'adresser rue Villeré No 262, entre Dumaine et St-Philippe. 17 janv—3f

A VENDRE.
UNE belle résidence de famille, située au bayou St Jean, en face du pont. Pour les renseignements, s'adresser à CLEMENT RAMOS.
Les omnibus du bayou s'arrêtent en face de la propriété. 9 janv—10

Machines pour mouler Les Briques, patentées, de A. Hall.
(Patente renouvelée le 14 octobre 1856.)
CES machines sont employées partout aux Etats-Unis et sont garanties supérieures à toutes les autres. On peut faire des briques avec de la terre à moitié pétrie, cinq hommes et un cheval peuvent donner facilement 10,000 bonnes briques par jour et un nègre peut faire fonctionner ces machines. Le prix d'une machine complète est de $250.
Nous sommes autorisés à référer les acheteurs aux planteurs de la Louisiane, du Mississipi, de l'Alabama, &c. qui s'en servent
A vendre par H. M. BARLOW & CO, 6, rue du Canal
Agents pour la Louisiane, le Mississipi, l'Alabama, l'Arkansas et le Tennessee 17jan—3m

A L'Exposition de Paris.

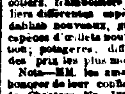

La plus belle collection de plantes apportées directement par les derniers arrivages de France par MM. BELLAT & ROUARD, fleuristes et pépiniéristes à Paris et Versailles (France) ont l'honneur d'informer les Dames et les Messieurs, qu'ils viennent d'arriver à la Nouvelle-Orléans, avec la plus belle et la plus riche collection de plantes qui aient paru jusqu'à ce jour; tel que camelias Arrangés de différentes espèces, magnolias, daphnée, orangers, noirs citron, rosiers de la Chine, rhododendrums, poyria arborea, deutzia nouveaux; 1500 rosiers nouveaux, mousseux et autres; arbres à fruits, poiriers, pommiers, cerisiers, pruniers, vignes, pêchers nouveaux, abricotiers, framboisiers perpétuels, fraisiers, groseilliers différentes espèces, bulbes à fleurs, amaryllis, dahlias nouveaux, graines de fleurs, 12 nouvelles espèces d'œillets nouveaux qui ont paru à l'exposition; potagères, différentes espèces. Le tout à des prix les plus modérés.
Nota—MM. les amateurs qui voudront bien nous honorer de leur confiance voudront bien passer rue de Chartres No 136, près l'hôtel St Louis. On se charge des emballages et des envois pour la campagne et l'étranger. Les catalogues sont délivrés gratis audit magasin rue de Chartres 136.
17janv—1m

RHUM—40 pipes rhum de la Jamaïque, 20 pipes rhum de Cuba, en douane et à vendre par S DE VISSER & CO, 21 oct 74, rue des Magasins

BORDEAUX—44 barriques vin rouge en débarquement du navire Saragossa, de Bordeaux;
—En magasin—
20 barriques vin rouge St Estèphe Médoc 1854
70 do do Margaux Médoc
20 do do Cantenac
10 do do grand vin St Laurent 1851
10 do do do St Estèphe Médoc 1851
4 do do do St Julien 1851
20 barriques vin blanc Haut Sauterne
100 barils do do
300 caisses vin rouge St Julien
100 do do Cantenac Médoc
50 do do St Estèphe
50 do do en 1/2 bout St Julien et St Estèphe
50 do do vin blanc Haut Sauterne en q. et 1/2 bout.
150 do vin rouge Pontet St Julien 1844, en bouteilles et demi bouteilles.
A vendre par B TALAMON,
19 jan 151 rue Royale

CHAMPAGNE—50 paniers de la marque J Goerg à Co en débarquement du navire Mortimer Livingston du Havre et en magasin
20 paniers J Goerg & Co blanc
10 do do Rubis
50 do Joseph Perrier fils & Co
A vendre par B. TALAMON,
19 jan 151 rue Royale

PRUNES SECHES—50 caisses prunes en paubans de différentes grandeurs.
A vendre par B. TALAMON,
19 jan 151 rue Royale

DIVERS—Cognac Ely Sutton 1800 et 1831, cognac Fine champagne de Rochelle, Marasquin, eau verte, [illegible], huile d'olive de Piagnol en bouteilles et demi bouteilles, eau de fleurs d'oranger, moutarde française, dames-jeannes et bouteilles vides, savon de Marseille etc.
A vendre par B. TALAMON,
19 jan 151 rue Royale